

une éducation essentiellement chrétienne, sous la sage et paternelle direction de M. C., grand-vicaire du diocèse, ami et bienfaiteur de notre Ordre. Une matinée tout entière fut consacrée à raconter aux nombreuses phalanges de leurs ravissantes petites filles, les secrètes merveilles de Nazareth et les divines amabilités du petit Jésus de la crèche.

Les frères des Ecoles chrétiennes, de leur côté, apprennent aussi aux petits garçons la vraie doctrine du bon chrétien, et ils ont la consolation de voir, comme les Ursulines, tous ces chers enfants grandir et persévérer dans ces bons principes.

C'était une de mes plus douces satisfactions de voir, du haut de ma fenêtre, les simples jours de semaine, aux Trois-Rivières, de longues files d'hommes et de femmes, modestes et recueillis, se rendre de grand matin à l'église pour entendre la messe et y faire la sainte communion. Plusieurs centaines de personnes, hommes et femmes, indistinctement, font ainsi, chaque jour, la sainte communion à l'église de la paroisse !

Notre dernier exercice public fut une réunion générale de malades et d'infirmités à la cathédrale. Les *saintes Reliques* y opérèrent de nouveaux prodiges, mais dont on a dû généralement le secret, au sein de la famille.

FR. FRÉDÉRIC, de Ghyvelde, Min. Obs.

Etude sur le Tiers-Ordre de saint François

(Suite)

QUATRIÈME ARTICLE

Le Tiers-Ordre de saint François considéré comme le retour à la ferveur de la première Eglise.

§III.—*L'esprit des premiers chrétiens était un esprit de réflexion.*

Dans sa Constitution *Misericors Dei Filius*, Léon XIII interdit aux Tertiaires toute lecture qui serait pour eux un danger. "Ils ne laisseront pas entrer, dit-il, dans leur maison, des livres et des journaux qui peuvent porter quelque atteinte à la vertu, et ils en interdiront la lecture à leurs subordonnés." D'autre part, l'esprit ne peut jeûner,